

Principale : Bénédicte GIMER

Téléphone : 02.31.66.11.77 Fax :

02.31.66.77.78

Mail: int.0140008h@ac-normandie.fr

32 rue Georges Brassens Le Bény Bocage 14350 SOULEUVRE EN BOCAGE L'Adjointe Gestionnaire

aux

parents d'élèves

## **OBJET: Prélèvement restauration 2025**

Mesdames et Messieurs,

En raison d'un changement de logiciel comptable et financier au 1<sup>er</sup> janvier 2025, il ne sera plus possible de mettre en place le prélèvement automatique pour le règlement des frais de restauration et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire (juillet 2025).

Vous aurez la possibilité de régler la restauration de votre enfant, soit par chèque à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Marie Curie, soit par virement bancaire dont vous trouverez ci-dessous le RIB du collège en mettant le nom de votre enfant et la classe au niveau de l'intitulé, soit en espèces auprès du service intendance du collège.

TRESOR PUBLIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le rejevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appetes à faire inscrire des operations à votre compte (virements, parement des quittances etc...)

Code banque		Code guichet	N° de	compte C	lé RIB	Domiciliation
100	71	14000	00001	001147	33	TPCAEN
dentifiant ir	nternational d	le compte bancai	e - IBAN			
		IBAN	(International	Bank Account Numb	per)	
						BIC (Bank Indentifier Cod
FR76	1007	1140	0000 (	010 0114	733	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE DU VAL DE SOULEUVRE

Vous aurez aussi la possibilité de procéder à des virements bancaires de 50 euros par mois, si cela vous arrange, la régularisation sera faite avant la fin de l'année scolaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

L'Adjointe gestionnaire

Danièle DELALANDE